

■ **S.I. Avenue Rod-Ouchy B**, à Lausanne, société anonyme (FOSC du 14.01.1999, p. 275). La procuration de Lehmann Peter est éteinte. Le fondé de procuration Wullschleger Peter engage désormais la société par sa procuration collective à deux avec pouvoir de grever et d'aliéner des immeubles. Procuration collective à deux avec pouvoir de grever et d'aliéner des immeubles est conférée à Büchler Hans, de Brugg, à Obersigenthal. Procuration collective à deux est conférée à Zimmermann Felix, de Habkern, à Dottikon.

Journal no 8429 du 08.09.2003  
(01168912 / CH-550.0.109.462-0)